## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Auvergne

## Décision nº 13322 du 9 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie d'Auvergne

NOR: INTJ1512173S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 22970 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424062S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> août 2015:

Madic, Pierre Nigend: 144 018 Numéro de livret de solde: 8 002 947

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2015:

Raynaud, Éric Nigend: 142 621 Numéro de livret de solde: 5 272 485

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er août 2015:

Lopez, GrégoryNigend : 216 536Numéro de livret de solde : 6 585 932Giroud, JacquesNigend : 190 411Numéro de livret de solde : 8 039 556

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2015:

Mateo, ChrysteleNigend : 248 836Numéro de livret de solde : 8 089 735Vieillescazes, VéroniqueNigend : 301 496Numéro de livret de solde : 8 090 293

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 juillet 2015.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie d'Auvergne, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, P. REUL